



Session du samedi 28 septembre 2019

**Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le bordereau du Conseil régional :
« Plan de mobilisation pour les jeunes de Bretagne »**

Le Conseil culturel de Bretagne, dans la continuité de ses avis du 10 septembre 2011 et du 5 octobre 2013, se réjouit de la mobilisation constante de la Région Bretagne pour les jeunes depuis 2010. Il approuve les grands principes et orientations pour faire participer les 13-29 ans à la vie de la cité, en soulignant particulièrement l'objectif d'égalité femmes-hommes et la prise en compte des droits culturels des jeunes.

Le Conseil culturel rappelle la déclaration universelle de l'Unesco de 2001 sur la diversité culturelle stipule que : « *Toute personne doit pouvoir s'exprimer, créer et diffuser ses œuvres dans la langue de son choix, et en particulier dans sa langue maternelle ; toute personne a le droit à une éducation et une formation de qualité qui respecte pleinement son identité culturelle ; toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles dans les limites qu'impose le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales* ».

L'UNESCO a réaffirmé, dans sa Convention de 2005 que la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles impliquent « *la reconnaissance de l'égalité et du respect de toutes les cultures, y compris celles des personnes appartenant aux minorités et celles des peuples autochtones* ».

Le rapport sur la mobilisation des jeunes de Bretagne devra tenir compte notamment de la question des langues et de la matière de Bretagne, conformément aux avis du Conseil culturel cités ci-dessus.

Le Conseil culturel s'inquiète du constat que 10 ans après le lancement du plan jeunesse « *peu de données permettent un état des lieux des pratiques culturelles des jeunes en Bretagne* ». Le Conseil culturel a proposé des premiers éléments de réponse dans son étude « **Numérique et nouvelles pratiques culturelles en Bretagne** » (décembre 2018) qui identifie de nouveaux usages dans ce secteur de création qui mobilise massivement la jeunesse.

Pour compléter cette première approche, le Conseil culturel se propose d'agir activement sur le thème des pratiques culturelles des jeunes. De nouveaux focus, de nouvelles études sont nécessaires en lien avec le Conseil régional des jeunes pour définir les références de nos cultures.

A l'occasion de ce point d'étape du plan jeunesse, le Conseil culturel prend acte de l'engagement pris par le Conseil Régional, de l'inviter à la prochaine Conférence jeunesse bretonne et de l'élargissement de celle-ci aux grandes confédérations culturelles bretonnes qui fédèrent des milliers de jeunes (Kevre Breizh, Sonerion, Kendalc'h, War 'l Leur...), ainsi que le réseau Diwan en matière d'éducation.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité
Nombre de votants : 58
Voix pour : 58
Voix contre : 0
Abstentions : 0